

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le douzième jour du mois de janvier à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune d'Hangest sur Somme convoqué en réunion ordinaire s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur BEC Gérard, Maire.

Présents : M. BEC Gérard, M. DESCAMPS Frédéric, M. BINNINGER Joel, M. CUVILLIER Stéphane, M. DUMONT Jérôme, M. TUNCQ Jean-Baptiste, M. LE GULUDEC Ronan, Mme BOULANGER Angélique, Mme GOHIER Audrey, M. PHILIPPE Didier, Mme ROHAUT Géraldine

Absents : Madame WILLS Stéphanie donne procuration à Ronan LE GULUDEC
Monsieur FRIANT Frédéric

Secrétaire de séance : Monsieur CUVILLIER Stéphane

Remerciements de Monsieur Le maire aux personnes présentes aux vœux du Maire malgré les conditions climatiques.

1 – Approbation du Procès-Verbal du 1^{er} décembre 2025. *Accepté à l'unanimité*

2 – Délibération : Demande d'aide à la fondation Brigitte Bardot

Pour la 4^{ème} année consécutive. En 2025 : 9 chats traités. 2026 pas de signalement à ce jour. Gestion avec l'aide de « Asso80lapattedanslamain » (association qui récupère les chats pour les faire stériliser). *Accepté à l'unanimité*

3 – Délibération : Budget Assainissement DM N° 2

Point annulé

4 – Délibération : Autorisation en dépenses d'investissement – budget principal et budget annexe

La délibération permet le paiement des factures d'investissement engagées en 2025 avant le vote des budgets 2026. *Accepté à l'unanimité*

5 - Délibération : Avenant à la convention instruction des dossiers d'urbanisme

L'avenant tient compte des évolutions intervenues dans l'organisation des services du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, service qui gère les dossiers d'urbanisme.

Accepté à l'unanimité

6 – Délibération : Convention d'adhésion au service missions temporaires

Le CDG s'occupe de toute la partie RH (contrat, paie..). Le recrutement se fait par la commune sur proposition de candidat par le CDG. *Accepté à l'unanimité*

7 – Délibération : Chemin ruraux - Régularisation

- Parcelles : 038 appartient à la commune. Exploitée par Monsieur GODIN sans compensation financière. Surface de 5 200 m². Location estimée cette année 2025/2026 à 118,45 €.

Réclamation de ce montant décidé par délibération du CM. par courrier recommandé

Suite à cette démarche et après la moisson en août 2026, la commune récupère cette terre.

- Une autre parcelle 135 (monsieur Denis Sannier) 2 ha 100. Bail existant jusqu'en octobre 2027.

A compter de cette date, la commune compte récupérer cette terre.

- Parcelle 136 non cultivées. Entre 6 000 € et 10 000 € l'hectare. Surface de 2 140 m². Le propriétaire veut bien nous la louer ou nous la vendre.
- Un chemin rural (chemin rural des Pendants) a été supprimé par Monsieur GODIN qui le cultive. Une LR AR sera envoyée à M. GODIN pour la récupération du chemin rural des Pendants qu'il cultive.

Réunir M. CHOQUET, M. ROHAUT et la commune pour retracer le chemin rural (chemin rural n°19 des Quignas)

Le chemin qui suit le larris avant le cimetière (captage eau) va être nettoyé et entretenu.

Elagage et coupe des arbres et arbustes

Accepté à l'unanimité

8 – Informations diverses

- Demande de subvention du souvenir français (comité de Picquigny) – sans suite
- Parcelles B644 et B645 réclamées par la commune. Destination : lieu de stockage

Parcelle 578 (parcelle enclavée - hangar)

Parcelle 644 c'est la route (communale)

- Lecture d'un courrier de mécontentement concernant le stationnement d'un véhicule rue du vivier

-Départ de Nathalie ROGER 1^{er} avril 2026 : plusieurs personnes ont postulé (8 ont été reçues). La candidature de Madame DENISE Marine de Flixecourt (80) a été retenue.

-La source des moulins va financer l'achat d'un taille Haie électrique

-La commune a sollicité les parents d'élèves pour effectuer la surveillance dans le bus scolaire le soir. Une maman est disponible le vendredi, l'agent technique, le lundi et mardi, M. le maire le jeudi.

Fin de Séance à 21H40